|  |
| --- |
| ONTARIO  |
|  |  | Numéro de dossier du greffe      |
| (Nom du tribunal)  | Inscription de l’audience de règlement judiciaire exécutoire des différends |
| **à(au)** |       |
|  | Adresse du greffe  |
| Requérant(e)(s) |
| Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant). |  | Nom et adresse de l’avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant). |
|       |  |       |
| Intimé(e)(s) |
| Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant). |  | Nom et adresse de l’avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant). |
|       |  |       |

Ordonnance

La présente affaire :

[ ]  est approuvée en vue d’une audience de règlement judiciaire exécutoire des différends.

[ ]  n’est pas approuvée en vue d’une audience de règlement judiciaire exécutoire des différends.

## **Motifs**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Oui** | **Non** |  |
| [ ]  | [ ]  | Toutes les parties demandent le règlement judiciaire exécutoire des différends et ont eu la possibilité d’obtenir des conseils juridiques indépendants au sujet du processus. |
| [ ]  | [ ]  | Les parties ont échangé tous les renseignements financiers à divulguer ou ont accepté de le faire dans les délais indiqués dans la présente inscription. |
| [ ]  | [ ]  | Aucune question de crédibilité nécessitant un contre-interrogatoire n’est prévue. |
| [ ]  | [ ]  | Il est approprié d’aborder les questions par voie de règlement judiciaire exécutoire des différends *(préciser)*: |
| (Remarque : aucune autre question ne sera abordée à l’audience de règlement judiciaire exécutoire des différends sans l’autorisation préalable du juge présidant l’audience.) |
| Autre (veuillez préciser) : |

## **Processus**

Les parties doivent se conformer aux exigences relatives au dépôt de la preuve qui sont énoncées à la section 5 de [l’avis de pratique concernant le règlement judiciaire exécutoire des différends](https://www.ontariocourts.ca/scj/fr/pratique/directives-de-pratique-regionales-et-avis/avis-de-pratique-concernant-le-projet-pilote-de-reglement-judiciaire-executoire-des-differends-rjed-de-la-cour-superieure-de-justice/). Elles doivent notamment signifier et déposer les documents mentionnés ci-après dans les délais indiqués ci-dessous.

a) Le/La **requérant(e)** signifiera à l’autre/aux autres partie(s) et déposera auprès du tribunal un [affidavit](https://www.ontariocourts.ca/scj/files/forms/binding/affidavit-binding-jdr-fr.docx), des projets d’ordonnance **et** (s’il y a lieu) :

[ ]  des états financiers à jour, y compris les renseignements financiers et les renseignements sur le revenu visés au paragraphe 21(1) des Lignes directrices sur les aliments pour les enfants

[ ]  un état des biens familiaux nets à jour et une **comparaison des états des biens familiaux nets** à jour

[ ]  un relevé de l’arriéré du Bureau des obligations familiales (BOF)

[ ]  les calculs d’aliments

[ ]  autre (préciser)

au plus tard le *[date]*

b) Le/La **requérant(e)** signifiera à l’autre/aux autres partie(s) et déposera auprès du tribunal un affidavit, des projets d’ordonnance **et** (s’il y a lieu) :

[ ]  des états financiers à jour, y compris les renseignements financiers et les renseignements sur le revenu visés au paragraphe 21(1) des Lignes directrices sur les aliments pour les enfants

[ ]  un état des biens familiaux nets à jour et une **comparaison des états des biens familiaux nets** à jour

[ ]  un relevé de l’arriéré du Bureau des obligations familiales (BOF)

[ ]  les calculs d’aliments

[ ]  autre (préciser)

au plus tard le *[date]*

c) Tout affidavit de réponse sera signifié à l’autre/aux autres partie(s) et déposé d’ici au *(date)*

d) Les offres de règlement doivent être échangées d’ici au *(date)*

e) L’audience de règlement judiciaire exécutoire des différends est prévue pour le *(date)*

[ ]  Date à obtenir auprès du coordonnateur des procès

f) [La confirmation de l’audience de règlement judiciaire exécutoire des différends](https://www.ontariocourts.ca/scj/files/forms/binding/confirmation-binding-jdr-fr.docx) doit être déposée d’ici au *(date)*

g) L’audience de règlement judiciaire exécutoire des différends sera :

[ ]  en personne

[ ]  virtuelle

## **Bureau de l’avocat des enfants**

[ ]  L’avocat des enfants a été nommé pour représenter l’enfant/les enfants dans la présente instance *(nom(s) de l’avocat/des avocats)*:

[ ]  Les parties fourniront au BAE une copie de la présente inscription dans les dix jours de sa réception.

**Directives ou notes supplémentaires (notamment sur la nécessité d’appeler des témoins supplémentaires ou de fournir tout document qui pourrait aider le tribunal) :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |       |
| Juge de paix |  |  | Date |